

Contrat de Bon Usage (CBU) en région Centre

Nouveau contrat 2009 - 2011

A.Ochmann
Directeur Adjoint de l'ARH du centre

Les axes forts du prochain contrat

Informatisation circuit produits santé

Objectif au moins + 50 % d'↗ à fin 2011

Encadrement produits facturés en sus

Autoévaluations

Circuit des produits de santé

Produits facturés en sus des GHS

Tout en poursuivant

La démarche Qualité sur :

- **le circuit des produits de santé**
 - COMEDIMS, gestion des stocks, lutte contre l'iatrogénie (non-conformités, sensibilisation)
- **la continuité des soins**
 - prescription de sortie en DCI

Les pratiques pluridisciplinaires en réseau

- Thésaurus régional / RCP en cancérologie
- Implication dans l'OMEDIT
- Implication Plateforme régionale
- liens ville hôpital = **Qualité Parcours patient**

Future contractualisation 2009 – 2011

Contrat 3 ans

Contractualisation

Directeur éts.

Assurance maladie

ARH

Approche pluridisciplinaire +++

Contrat de Bon Usage (CBU) en région Centre

**Contrat 2009 - 2011
Nouveaux indicateurs
et éléments de preuve**

**MC Lanoue
OMÉDIT - région Centre**

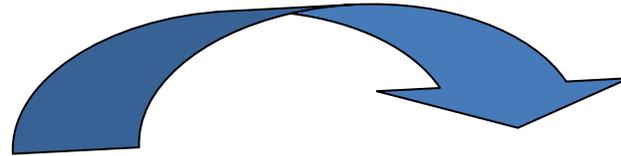
Certification

Code Santé Publique
Code Sécurité Sociale

T2A



QUALITE



ENCADRER



EFFICIENCE

Indicateurs

Établissement

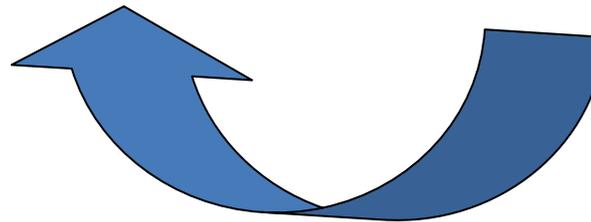


Patient

Évolution des coûts



EVALUER



JUSTIFIER

EPP

SROS

LFSS
Accords cadres

Contrat de Bon Usage 2009 - 2011

Évolutions liées à :

- Décret 2008 -1121 du 31 octobre 2008 relatif au CBU
- Certification V2010
- Critères d'agrément en cancérologie
- SROS 3
- Socle commun d'indicateurs et de critères d'évaluation nationaux DHOS
- Loi Financement Sécurité Sociale 2009
- Évaluation premier CBU



Évolutions

- **Décret 2008 -1121 du 31 octobre 2008 relatif au CBU**
 - Information des prescripteurs sur les recommandations **médico-économiques de la HAS**
 - Participation de l'**HAD** à l'OMéDIT
- **Certification V2010 - Pratiques exigibles *prioritaires***
 - Critère 8.f **Gestion des évènements indésirables**
 - Critère 8.h Bon usage des antibiotiques
 - Critère 20.a **Démarche qualité de la prise en charge médicamenteuse du patient**

Évolutions

- ***Socle commun d'indicateurs et de critères d'évaluation nationaux DHOS***

- Outil d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- Outil de comparaison entre régions

- **6 indicateurs sur engagements généraux**

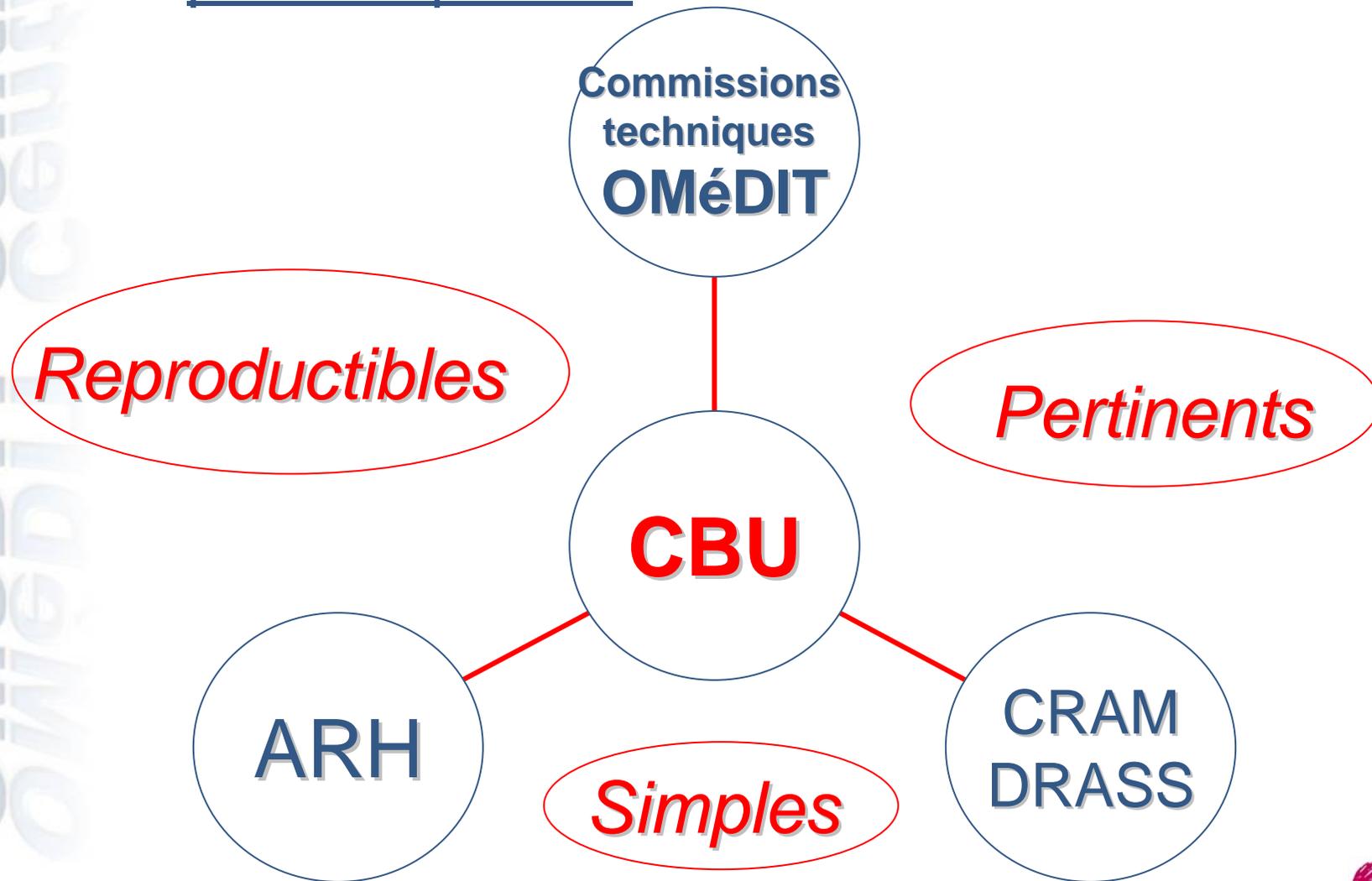
- Informatisation de la prescription (2)
- Analyse pharmaceutique (2)
- Traçabilité DMI
- Centralisation préparation mdcts anticancéreux

- **2 critères relatifs à la maîtrise médicalisée des dépenses des produits facturés en sus des GHS**

- Suivi et analyse des pratiques de prescription **par l'OMéDIT**
- Analyse des consommations des mdcts et DM hors GHS **par l'établissement**

Nouveaux indicateurs

Réflexion pluridisciplinaire



Éléments de preuves

Objectifs

- Permettre aux établissements d'anticiper
- Transparence
- Harmonisation (tableaux de recueil...)
- Préparation des **évaluations externes** (DRASS,DRSM)
- Simples
- Mise en évidence de la présence, de l'actualisation (livret Mdct, procédures, liste des prescripteurs...), de la traçabilité (tableaux récapitulatifs de recueil et de suivi)

Nouveaux indicateurs et éléments de preuves

PROJET

OMÉDIT Centre

Rapport d'étape 2009 Période concernée : 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Remarques préliminaires au rapport d'étape 2009

cases rouges intitulées "Etes-vous concerné par ces indicateurs ?"	attention : si l'activité concerne votre établissement, vous devez répondre OUI et compléter obligatoirement les indicateurs
case bleue = indicateurs majeurs	les établissements doivent être particulièrement attentifs sur ces indicateurs considérés comme majeurs et incontournables dans l'évaluation des CBUS : ce sont les indicateurs retenus au niveau national + des indicateurs retenus comme majeurs au niveau de la politique menée en région Centre
case verte = Eléments de preuve	Les éléments de preuve sont à tenir à disposition. Ils peuvent être consultés sur place lors des contrôles sur site ou adressés à l'ARH à sa demande

Etablissement :

Département :

Au cours de la période concernée (1er juillet 2008 au 30 juin 2009), avez-vous utilisé :

- des médicaments facturés en sus des GHS :	<input type="text"/>
- des DMI facturés en sus des GHS :	<input type="text"/>
Au cours de la période concernée (1er juillet 2008 au 30 juin 2009), y a-t'il eu des consommations d'anticancéreux injectables (hors rétrocessions) :	<input type="text"/>

Nombre de lits totaux	<input type="text"/>
Nombre de lits MCO	<input type="text"/>
Nombre de lits MCO en Hospitalisation Complète	<input type="text"/>
Nombre de lits MCO en Hospitalisation de Jour	<input type="text"/>
Nombre de lits d'hébergement	<input type="text"/>

Nouveaux indicateurs et éléments de preuves

Évaluation des **points considérés comme acquis suite au premier CBU**

ex :

Critère d'évaluation : le règlement intérieur de la commission ou sous-commission des médicaments et des DM est validé par les instances de l'établissement

- Répondre par **OUI** ou **NON**
- *Élément de preuve* à tenir à disposition:

Règlement intérieur validé

Nouveaux indicateurs et éléments de preuves



	Indicateurs / critères d'évaluation	2 ^{ème} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2009	Éléments de preuve	Remarques - Commentaires
Principes généraux	La liste actualisée des prescripteurs habilités à prescrire est mise à la disposition du pharmacien par la direction des affaires médicales			Procédure et liste avec date de mise à jour	
	Le livret du médicament est actualisé régulièrement (<ou=2ans) et présent (papier ou dématérialisé) dans chaque unité de soins			Livret Mdot datant de 2 ans ou moins	
	Le livret des dispositifs médicaux stériles est actualisé régulièrement (<ou=2ans) et présent (papier ou dématérialisé) dans chaque unité de soins			Livret DMS datant de 2 ans ou moins	
Analyse pharmaceutique de la prescription	Indicateur national (il s'agit d'un rapport numérateur/dénominateur) numérateur = nombre de lits et places MCO bénéficiant d'une analyse pharmaceutique de la prescription complète du patient /dénominateur = nombre de lits et places installés en MCO				Cet indicateur concerne exclusivement les lits et places installés en MCO . La prescription manuelle ou informatisée comporte la totalité du traitement du patient. L'analyse pharmaceutique inclut l'analyse réglementaire et l'analyse pharmaco thérapeutique . Sont exclus les lits faisant l'objet d'une prescription informatisée partielle pour certains médicaments (ex : antibiotiques, médicaments facturés en sus des GHS...)
	Indicateur national (il s'agit d'un rapport numérateur/dénominateur) numérateur = nombre de lits et places bénéficiant d'une analyse pharmaceutique de la prescription complète du patient /dénominateur = nombre de lits et places installés				Cet indicateur concerne tous les lits et places installés . La prescription manuelle ou informatisée comporte la totalité du traitement du patient. L'analyse pharmaceutique inclut l'analyse réglementaire et l'analyse pharmaco thérapeutique . Sont exclus les lits faisant l'objet d'une prescription informatisée partielle pour certains médicaments (ex : antibiotiques, médicaments facturés en sus des GHS...)
	nbre de lits MCO avec analyse pharmaceutique au 30 juin 2009		nbre de lits AUTRES (SSR, USDL, EHPAD, Psychiatrie ...) avec analyse pharmaceutique au 30 juin 2009		Préciser par type de lits (MCO ou AUTRES) le nombre de lits bénéficiant de la transmission informatique complète de la prescription dans l'établissement. Autres = (SSR, USDL, EHPAD, Psychiatrie ...)
	L'analyse pharmaceutique est faite avec un lien automatique sur une base de données sur le médicament				L'analyse pharmaceutique s'appuie sur une base de données intégrée dans le système informatique

Nouveaux indicateurs et éléments de preuves

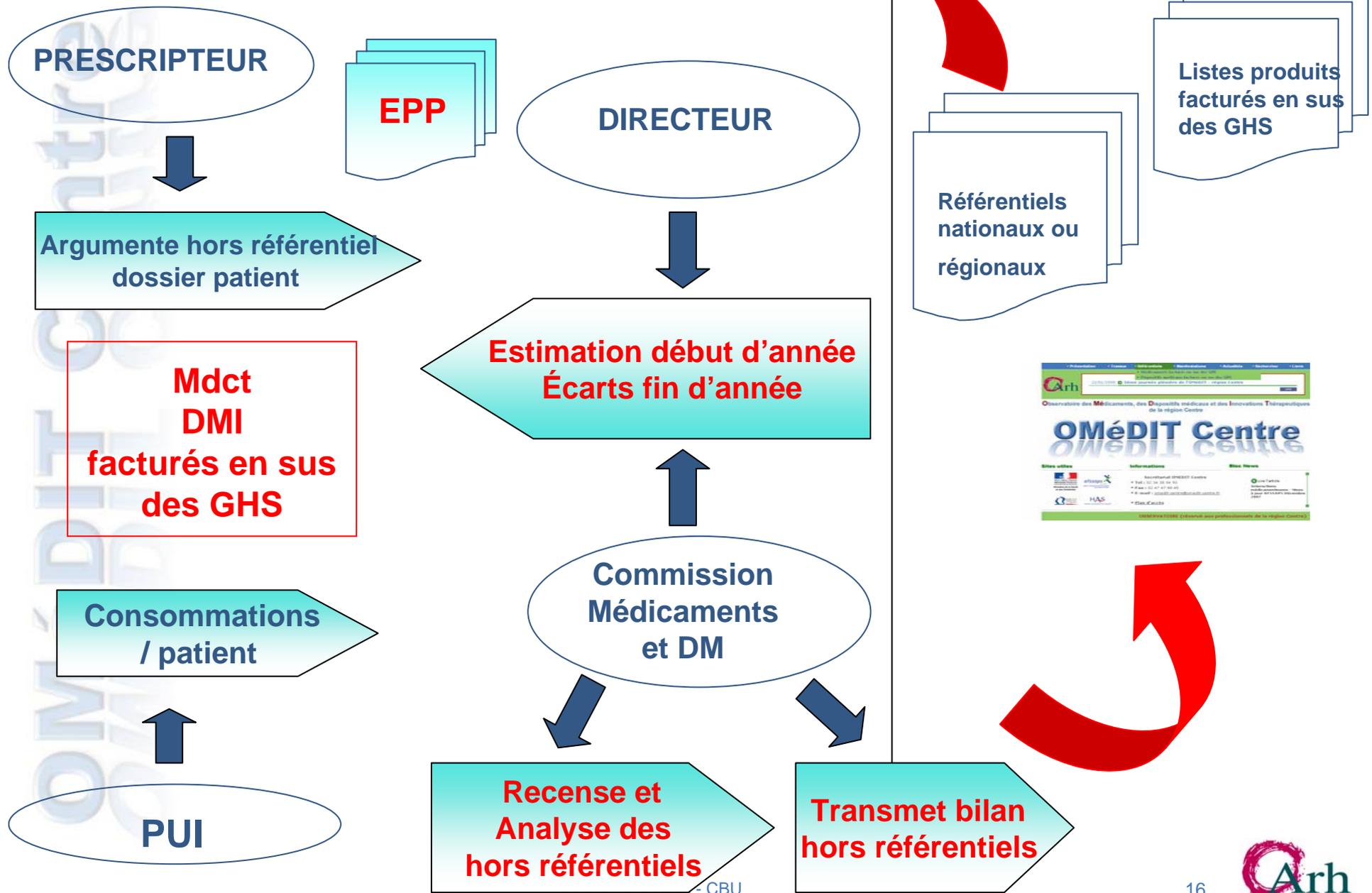
Indicateurs nationaux avec définition précise numérateur /dénominateur (pas un pourcentage !)

Indicateurs majeurs régionaux

Communication à l'OMéDIT de toute information permettant le suivi **qualitatif** et **quantitatif** nécessaire à **l'analyse des pratiques de prescription**

Encadrement **produits facturés en sus des GHS**

Établissement



CBU

OMéDIT Centre

OMéDIT Centre

OMéDIT Centre

Outils proposés par l'OMéDIT

Travaux des commissions techniques pluridisciplinaires

- Supports d'autoévaluation
- Thésaurus de cancérologie
- Fiches de bon usage
- Suivi des consommations
- Programmes de formation
- Fiches d'encadrement des produits facturés en sus des GHS

Encadrement des produits facturés en sus des GHS (1)

Test e OMEDIT (15 octobre - 15 décembre 2008)

- 32 établissements concernés / produits traceurs :
3 anticancéreux, 3 anti TNF

- **Remontées obligatoires à l'OMEDIT par établissement**

- Les données qualitatives saisies sur e OMEDIT
- à défaut **les données recueillies sur le support interne** intégrant les précisions demandées lors du test
- Les fiches d'évaluation de l'outil proposé

Encadrement des produits facturés en sus des GHS (2)

Test e OMEDIT (15 octobre - 15 décembre 2008)

urgence de transférer ces données

• bilan avant le 15 janvier 2009 par
l'OMEDIT pour la DHOS

• restitution aux établissements